



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 13/07/2023

### **INAUGURATION D'OLYMPE : UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES**

Dans le département du Nord existe des dispositifs spécifiques d'accompagnement des femmes victimes de violences : 255 places d'hébergement spécifiques en plus des places d'hébergement généralistes, ainsi que 11 accueils de jour et lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation.

Afin de compléter cette offre, l'État et la Métropole européenne de Lille (MEL) ont souhaité ouvrir un nouveau dispositif d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans l'Armentériois, géré par les associations spécialisées SOLFA et la Sauvegarde.

Cette structure, nommée Olympe en référence à une femme illustre de l'histoire du droit des femmes, Olympe de Gouges, permettra d'accueillir 55 femmes et leurs enfants et de leur offrir un accompagnement pour les aider à se construire une nouvelle vie, c'est-à-dire :

- un lieu de vie agréable et un logement temporaire (en moyenne les femmes y séjourneront 6 mois) ;
- un accompagnement renforcé (accès aux droits, soutien psychologique, soutien à la parentalité, accompagnement vers la formation ou l'emploi, ateliers de bien-être...).

Pour cela, une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, juriste, psychologue, conseiller en insertion professionnelle...) accompagne quotidiennement les femmes et leurs enfants et sera en lien avec de très nombreux partenaires : la ville d'Armentières, l'agence régionale de santé, le département du Nord, Pôle emploi, l'union régionale de l'habitat et la caisse d'allocation familiale, notamment.

Le projet inauguré ce matin a été soutenu par l'État à hauteur de 786 259 € (subvention de l'agence nationale de l'habitat), la MEL à hauteur de 382 310 € au titre de la stratégie pauvreté et la CAF à hauteur de 75 000 €. Ces aides ont permis de financer les travaux et l'équipement du lieu d'hébergement. De plus, l'État finance le fonctionnement de la structure.

Les victimes de violences conjugales peuvent connaître ce lieu par le SIAO (115), le 39 19 et les partenaires associatifs et institutionnels.

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/  
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)